



Planification de la continuité des affaires

Un plan de continuité des affaires est un plan préventif qui permet à une entreprise ou une installation d'assurer la prestation continue de ses biens ou services aux clients. Il doit comprendre des protocoles de reprise après sinistre et de récupération des documents de valeur et des biens essentiels.

Pour aider nos courtiers à discuter avec leurs clients de l'importance de la planification de la continuité des affaires, et soutenir nos clients dans leur démarche de prévention des sinistres, nous avons préparé les principaux points de discussion à prendre en compte lors de la création d'un plan de continuité des affaires :

1. Assurez-vous de créer un plan de continuité des affaires, en bonne et due forme, qui décrit les principaux gestionnaires ainsi que leurs rôles et responsabilités en cas de sinistre. Analyser vos opérations afin de repérer les principaux domaines susceptibles d'être touchés par des pertes d'exploitation vous aidera à définir la portée de ce plan. Au besoin, consultez des tiers fournisseurs, comme les experts en prévention des sinistres de votre compagnie d'assurance, afin de bien cerner votre exposition aux risques.
2. Vous devez régulièrement mettre à l'essai votre plan de continuité des affaires afin de vous assurer que les employés savent comment assumer adéquatement leurs rôles et fonctions. En vous assurant de le mettre en pratique plusieurs fois, vous le rendrez plus transparent et plus efficace si vous subissez une perte réelle.
3. Votre plan doit indiquer quelles sont vos expositions en amont et en aval aux risques. Il doit également vous assurer que vous disposez de fournisseurs secondaires pour vos matières premières essentielles.
4. La diversification de votre clientèle constitue un autre élément à considérer lors de votre planification afin de ne pas dépendre entièrement de simples données démographiques des clients. Les pertes d'exploitation peuvent inciter certains de vos clients à chercher d'autres fournisseurs; si vous avez une clientèle importante, vous pouvez limiter ces pertes.
5. Si vous avez un équipement qui est essentiel pour vos opérations, celui-ci peut créer un goulot d'étranglement. Il est important que vous en soyez au courant et compreniez les répercussions de cet équipement s'il est endommagé et devient inutilisable. Selon le type d'équipement, vous pourriez être soumis à un long délai d'approvisionnement si un équipement devait être réparé ou reconstruit. Cette situation pourrait prolonger l'interruption de vos affaires. Pour limiter ou éviter ce problème, veillez à ce qu'une quantité appropriée de pièces de rechange essentielles soit accessible et, dans la mesure du possible, envisagez d'autres options de fabrication.
6. Assurez-vous de protéger vos données électroniques exclusives et la propriété intellectuelle grâce à un processus de sauvegarde périodique. En veillant à la sécurité et à la redondance de vos données, vous pourrez reprendre rapidement vos activités.
7. Assurez-vous d'établir à l'avance des contrats de service pour permettre une intervention rapide en cas de panne des services publics (électricité, chauffage, climatisation, etc.).